PERMIS B – (RETOUR AU PERMIS DE CONDUIRE - CODE + CONDUITE)

Réglementation et organisation

Le REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne) vise à former des conducteurs plus responsables ayant une meilleure connaissance des risques, des influences et des pressions sociales.

Objectifs de qualification :

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable de se présenter et de réussir l'épreuve théorique générale et l'épreuve pratique du permis de conduire catégorie B.

Objectifs pédagogique de la formation :

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et de sécurité routière permettant de se présenter aux examens théoriques général et pratique du permis de conduire d'un véhicule terrestre à moteur relevant de la catégorie B telle que définie aux articles R221-4 à R221-8 du Code de la Route.

Public concerné et Prérequis :

Toute personne ayant eu une invalidation ou annulation du permis de conduire et qui souhaite de nouveau conduire un véhicule de la catégorie B sur la route : particulier, salarié, demandeur d'emploi.
L'entrée en formation est soumise à la validation de la demande d'inscription au permis de conduire auprès de l'ANTS (http//:ants.gouv.fr).
Le programme de formation est conforme au référentiel de formation REMC

Compétences visées et résultats attendus :

- Réussir les tests psychotechniques
- Acquérir les différentes compétences nécessaires pour l'obtention de l'examen théorique générale et l'examen pratique du permis de conduire (conformément à la réglementation).
- Maitriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Appréhender la route et circuler dans les conditions normales
- Circuler dans les conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Programme de formation :

- ***Test psychotechnique*** afin de valider l'aptitude à la conduite du conducteur
- ***Une formation théorique*** pour la préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des tests et/ou cours de code sur les différents thèmes de l'examen (règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements-dépassements, arrêt-stationnement, visibilité-éclairage, conduite pratique, éco conduite, usagers vulnérables/partage de l'espace public et prise de conscience des risques et sanction-formation).
- ***Une formation pratique de 4 heures de conduite de remise à niveau de la conduite (conformément au REMC)***

Organisation de la formation :

- Test psychotechnique d'aptitude au permis de conduire
- Partie code de la route : en e-learning (code en ligne) ou en présentiel
- Partie pratique : formation 4 heures de conduite minimum en présentiel sur véhicule auto-école double commandes.

Méthodes pédagogiques utilisées :

- Méthodes active et participative adaptées en auto-école
- Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques
- Mise en situation de réflexion
- Tests, cours de Code de la route
- Examens blanc Code de la route
- Evaluation conduite
- Examen blanc conduite

Type de formation : continue

Référence de la formation : AE04

Durée : 4 heures de conduite

Tarif : 449 € TTC

Agrément dans le département :

- **GARD** : 850 rue Etienne Lenoir – Km Delta II – 30900 NIMES

Equipements :
Salles d'enseignements équipées de tableaux blancs, écrans, vidéoprojecteurs, multimédia, internet, véhicules « école » double commandes adaptés et réglementaires.

Accès aux locaux et salle de formation accessible aux personnes à mobilité réduite : nous contacter pour préciser l'aménagement souhaité

Participant : seul pendant les heures de conduite

Modalités et délais d'accès (dates de formation, conditions d'inscription, devis, …) : Nous consulter ou visible sur notre site internet. Réponse max sous 48 heures.

L'inscription auprès de notre centre de formation peut se faire tout au long de l'année, sous réserve de disponibilités de place, et selon les modalités de prise en charge. (nous consulter).

LES +

- Acteur en sécurité routière et formations ce qui nous permet d'avoir une pédagogie adaptée
- Nous avons formé pendant des années les

Responsable de l'organisme de formation : Patrice FARRUGIA
Référent(s) formation de l'organisme : Sandra PONCE / Patrice FARRUGIA / Nicolas TORRES
Responsable pédagogique : Nicolas TORRES / Patrice FARRUGIA

PERMIS B – (RETOUR AU PERMIS DE CONDUIRE - CODE + CONDUITE)

Modalités d'évaluation des acquis :

- Evaluation orale ou écrite (tests de Code conforme à l'ETG, mise en situation conduite)
- Exposé théorique
- Bilan intermédiaire et examen blanc conduite
- L'évaluation ETG sanctionnée par un examen
- L'évaluation finale des acquis pratique sanctionnée par le passage d'un examen devant un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière

Dispositif des suivis :

Fiche de suivi, Feuille d'émargement individuelle (pour les formations s'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle).
Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques de l'enseignant, les méthodes et supports utilisés …

Validation de la formation :

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

Validation visée :

Titre du permis de conduire « permis B VL ».

Qualification des formateurs :

Titulaire Bepecaser ou TP ECSR
Autorisation d'enseigner en cours de validité

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Certains handicaps étant incompatibles avec la conduite des véhicules terrestres à moteur, il est demandé aux personnes atteintes d'un handicap qui souhaitent suivre cette formation, de nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les opportunités, possibilités, difficultés dans le suivi de cette formation.

Taux de satisfaction stagiaires année 2025 :
100 % de réussite à l'examen du Code de la Route
86 % de réussite au 1er passage permis B
100 % de réussite au 2ème passage du permis B
Taux de satisfaction élèves : 74 %

Documents à nous produire :

- 1 code e-photo + 1 photo d'identité
- Un justificatif d'identité (pièce d'identité en cours de validité)
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom du demandeur, sinon une attestation sur l'honneur justifiant qu'il est hébergé depuis plus de 3 mois avec justificatif de domicile et pièce d'identité de la personne qui l'héberge
- Lettre réf 44 (décision de justice)
- Avis médicale
- Test psychotechnique
- Règlement ou accord de prise en charge

Contact :
Automobile Club - 850 rue Etienne Lenoir – Km Delta II - 30900 NIMES
Tél : 04 66 04 01 62
Email : contact@automobileclub.fr
Site internet : www.automobileclub.fr
Siren : 775 913 700
N° déclaration d'activités : 91300127930
N° Agrément : E 19 030 0009 0 délivré par le Préfet du lieu de la formation.

Date : ..... / ..... / .....

Noms : ..... Prénoms : .....

Signature